

**EXTRAIT DU REGISTRE DE DÉLIBÉRATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL**

\*\*\*\*\*

L'an deux mil vingt cinq, le vingt huit février, le conseil municipal de la commune de ST BONNET DES QUARTS s'est réuni, en session ordinaire, sous la présidence de M. DUPUIS, Maire, salle de la mairie, à vingt heures

**Etaient présents :** M, DUPUIS, Maire, MM. MURAT, ETAY, ANDRO Adjoint, Mmes HOCINE, VINCENT, LAVERT, M. CHEVALIER

Absent excusé : Yann VALLO a donné procuration à Dominique ANDRO

Absents : Emilie GIRAUD, Alain SENDRA

Secrétaire élu pour la séance : Elodie LAVERT

Date de la convocation : 21 février 2025

Le procès verbal du précédent Conseil Municipal n'appelle aucune observation et est approuvé à l'unanimité.

**2025-12 : Démolition du balcon au 37 Place de l'Église : choix d'une entreprise**

M. le Maire expose au Conseil que dans le cadre des travaux d'aménagement du Bourg et ceux de la réhabilitation du logement 37 Place de l'Église, il est nécessaire de procéder à la démolition du balcon attenant au logement. Ce balcon est une verrue dans le paysage environnant et empêche de créer une entrée sur la façade.

M. le Maire expose au Conseil les devis qu'il a reçu des entreprises consultées, pour la démolition du balcon :

- TAILLARDAT Pascal SARL pour 2 946,23 € HT

- MEUNIER Romain SARL pour 2 490 € HT

M. le Maire propose au Conseil de retenir l'entreprise MEUNIER Romain SARL.

Après en avoir délibéré, le Conseil à l'unanimité :

- RETIENT le devis de l'entreprise MEUNIER Romain SARL pour la somme de 2 490 € HT pour la démolition du balcon

- MANDATE M. le Maire pour la signature de tout document relatif à ce projet

Ont signé au registre M. le Maire et la secrétaire de séance

La secrétaire de séance  
Elodie LAVERT

Le Maire  
Christian DUPUIS



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202038-20250228-2025-12-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/03/2025

